L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 12 AOUT 1887. 60me Année

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La, a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 12 AOUT 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne voir la 8e page.

Les travaux du troisième district de drainage, en Louisiane.—La Foire.

Il y a plusieurs années que l'on a entrepris de grands travaux de drainage, dans la vaste région qui s'étend entre les bayous Lafourche et Terrebonne, au sud du chemin de fer Morgan jusqu'au Golfe, dans la direction des baies Terrebonne et Timbalier. Une grande Compagnie s'était formée dans le but d'arracher aux marécages, de dessécher, de livrer à la culture à laquelle elle devrait appartenir depuis longtemps, toute la partie de l'immense territoire de la paroisse Terrebonne qui est encore envahie par les eaux. Il en résulterait pour l'Etat d'incalculables bienfaits. On sait que cette contrée est d'une étonnante fertilité; il pourrait s'y créer des centaines de fermes, grandes et petites, qui enrichiraient ceux qui les exploiteraient et triplieraient, quadruplaient les produits ainsi que les revenus du pays.

Mais, c'est une œuvre qui ne peut s'accomplir du jour au lendemain, même avec d'énormes capitaux. Assurément, M. Watkins, qui œuvre dans les paroisses Calcasieu et Cameron, a de puissantes ressources à sa disposition ; il y a longtemps qu'il travaille à dessécher l'immense domaine qui appartient au syndicat dont il est le principal membre, en même temps que le principal agent, et, cependant, il est loin d'être arrivé au bout de sa tâche.

A chaque jour son œuvre. Celle dont il s'agit n'a peut-être pas la même importance ; elle n'en est pas moins digne de stimuler de nobles ambitions. Les travaux en cours d'exécution se trouvent dans la langue de terre qui descend, du "Lafourche Crossing" à la mer, entre les deux bayous que nous venons de nommer.

Déjà, on a creusé, depuis le Lac Long jusqu'aux abords du Golfe, un canal de vingt pieds de large sur douze milles de longueur—excellent débouché qui n'est achevé que depuis quatre ans et a produit de très heureux résultats.

On est en train, pour le moment, de creuser un second canal qui part du "Lafourche Crossing," sur la ligne du chemin de fer Morgan, et va rejoindre le lac Fields. Or, ce lac communique avec le Lac Long, par un large et profond bayou. Supposons le nouveau canal achevé, toutes les eaux du bassin qui s'étend entre le Lafourche et Terrebonne iront, dès lors, se déboucher facile et se déverseront rapidement dans le Golfe.

Il y a là d'énormes conquêtes à faire sur la nature — rien qu'en propriétés de l'Etat, environ cent cinquante mille acres d'un sol fertile, de terres de prairies que l'on transformerait aisément en gras pâturages. Il n'en existe pas au monde de meilleures pour l'élevage des bestiaux. Nous ne comptons pas bien ne savons combien d'autres milliers d'acres qui longent le bayou Lafourche et qui, faute de drainage, restent impropres à toute espèce de culture.

C'est là une œuvre éminemment utile, elle tend à assainir toute une contrée, insalubre jusqu'ici, et d'où s'échappent sans cesse des miasmes qui engendrent des fièvres paludéennes. Nous connaissons, dans ces parages, des cours redoutées, où n'osent pénétrer ni l'immigrant, ni l'homme du pays. L'entreprise ouvre à l'homme, à l'agriculteur, un vaste territoire qui lui avait été fermé jusqu'aujourd'hui et qui est appelé à faire fructifier, par le travail, de peupler le désert, d'attirer l'immigration, de donner à la terre une valeur qu'elle n'a jamais eue, au pays des produits qui vont l'enrichir.

Il n'y a ici aucune illusion à se faire, aucune déception à redouter. Presque tous les terrains voisins qui ont été arrachés à l'invasion des eaux par de courageux pionniers, sont d'une fertilité, d'une puissance fécondatrice. C'est précisément ce qui a donné aux paroisses Lafourche et Terrebonne la réputation dont elles jouissent, à juste titre, et que leur envient bien des régions plus peuplées, plus exploitées qu'elles. Les terrains à conquérir sont d'une nature identique et soumis aux mêmes conditions géologiques et climatériques; ils doivent donc offrir aussi heureux résultats et devenir une source aussi abondante de revenus. On ne voit généralement, dans la création d'une nouvelle ferme, que le bien-être assuré d'une famille de cultivateurs ; il y a mieux que cela : il y a hausse de la valeur des propriétés; il y a augmentation des produits de la communauté; il y a développement du commerce, il y a accroissement dans les revenus généraux, dans le trésor public —ce qui amène, en même temps qu'une élévation dans le bien-être de chacun en particulier, une baisse correspondante dans les taxes imposées à tous.

Eh bien! cette entreprise est, pour le moment, en souffrance, faute d'argent ; les travaux sont interrompus, jusqu'à ce que le fonds de drainage du Troisième District permette de faire face aux frais de main-d'œuvre. Pour former la somme nécessaire, on a imaginé de donner une Foire qui dût avoir lieu, le samedi et le dimanche, 3 et 4 septembre, à Thibodaux, sous les magnifiques ombrages de l'habitation de M. Ben. Folse.

Les premiers planteurs, les habitants les plus notables, les plus intelligents du pays, se sont mis à la tête de l'œuvre. Rien ne sera épargné, sans doute, pour donner de l'éclat à la fête, pour y attirer les populations des environs et de la Nouvelle-Orléans, mais il faut une immense affluence, il faut de très grosses recettes pour faire face aux dépenses qu'occasionnent de si importants travaux. Il est, vraiment, regrettable que l'Etat ne veuille pas ou ne puisse pas prendre à sa charge la réalisation du projet; il est déplorable que le gouvernement général ne s'en fasse pas un devoir impérieux ; il est plus fâcheux encore que la spéculation que nous voyons, sans cesse, à la recherche d'affaires véreuses, qui font autour d'elles plus de ruines soudaines que de fortunes rapides, ne comprenne pas qu'elle grandirait dans l'estime publique et s'éviterait bien des mésaventures, bien des désastres, en se consacrant à des travaux utiles qui lui rapporteraient, peut-être, un peu moins, le premier jour, mais lui procureraient des revenus plus constants et plus sûrs. N'est-ce donc rien que de n'avoir pas, sans cesse, à trembler sur le sort des avances que l'on a faites; de pouvoir s'endormir, le soir, la confiance dans l'âme, sûr de ne pas trouver la ruine à son réveil? N'est-ce donc rien que d'employer ses capitaux à faire du bien à ceux qui vous entourent, que de se sentir environné de la reconnaissance de ses concitoyens, au lieu de s'exciter que leurs dédains ou leurs jalousies?

En attendant, voici une belle et bonne entreprise, qui fait appel à la générosité de tous, au succès de laquelle tous sont également intéressés, puisque les bienfaits qui en résulteront doivent s'étendre sur la communauté entière. Nous ne saurions trop la recommander à nos lecteurs de la ville et des campagnes, et nous lui souhaitons, du fond de nos cœurs, la plus complète, la plus éclatante réussite.

Pantoufles créoles, pour dames à 40 cents la paire à l'Etoile Rouge.

Pour ces effets comfiffe réels, la Salsapareille d'Ayer en vaut au moins trois de toute autre pareille.

LOUISIANE.

Le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption, du 6 août :

——A propos du mois d'août, c'est surtout sur la pomme de terre que nous appelons votre attention.

Car on la plante encore en ce mois.

Triste pays, voyez-vous, que la Louisiane!

Son sol, en une même année, vous permet de faire trois récoltes successives : pommes de terre, maïs, fèves ou patates douces.

Et vous pouvez également faire deux récoltes de pommes terre dans la même année.

Nous savons déjà qu'un baril en donne treize ou quatorze en moyenne. Et nos amis, cette année, grâce à Dieu, les ont bien vendues. Quant au travail, il n'est ni long ni pénible. Cependant, lorsqu'on veut réussir ou récolter, il ne faut point passer son temps à se gratter les mollets ou rester en admiration devant l'herbe. Il importe de se lever à l'heure, de semer ou planter à temps et de travailler ou hommes. Ce que nous faisons, du reste. Et nous ne nous en portons pas plus mal, nos familles non plus.

Mais s'il est un pays de terre féconde et riche, de production certaine et variée, de bénédictions de bien être pour les hommes qui veulent se remettre et travailler un peu, où la misère ne devrait pas exister, où nous devrions tous être heureux comme des poissons dans l'eau propre, sans pêcheurs en eau trouble et sans politiciens en eau sale, c'est assurément la Louisiane.

Aussi, concitoyens, aimons la Louisiane.

Travaillons-la courageusement.

Et faisons-son un Paradis terrestre.

—Pour l'heure, soyez-en sûrs, les jardins ne sont pas aussi brillants et aussi poétiques que ceux du poète Delille.

On y trouve beaucoup d'herbe, un soleil très chaud et peu de légumes.

J'y vois pourtant des fèves de quarante jours, les lianes abondantes de la patate douce, le soleil jaune des topinambours, des berceaux de fèves plates et les grenadilles sauvages dont l'admirable fleur se nomme *fleur de la passion*.

Et s'il est un sirop délicieux et parfumé, plus exquis que celui du limon, de la banane, de la rose, de l'ananas, etc., et valant mieux que le nectar dont s'abreuvaient les dieux et les déesses de l'Olympe, qui avaient la gueule fine pourtant, c'est celui de la grenadille d'Amérique.

Nous le recommandons à l'*Abeille*, notre amie, qui s'occupe un peu de jardinage, et qui le recommandera à tous les consommateurs de sirops et de soda de la Nouvelle Orléans et d'ailleurs.

Car la grenadille couvre ou peut couvrir les champs de la Louisiane. Elle pousse naturellement. Les Attakapas en sont tout fleuris. Et qu'en fait-on? Les ours, plus intelligents que nous, en profitent seuls, comme aussi les oiseaux.

L'homme, toutefois, est le roi de la création.

Mais selon l'homme!

—On a commencé à couper le riz; les bras ne manquent pas.

—La navigation des bateaux plats est suspendue; nous n'en voyons même plus de Napoléonville. Nous espérons que nos représentants au Congrès n'épargneront aucun effort pour obtenir une allocation nécessaire, afin de draguer notre bayou; c'est le plus long des cours d'eau navigables de la Louisiane, et la région de Lafourche est la plus riche du monde. Comment nous laisse-t-on sans navigation, six mois de l'année? Nous aurons, probablement bientôt, un chemin fer, mais, en attendant, nous nous trouvons privés de tout moyen de communication et de transport.

Le *Foyer Créole*, Convent P. O., paroisse St. Jacques, du 6 août :

Le temps n'a pas été très favorable aux planteurs riziers. Pendant les derniers jours de la semaine les pluies lentes, mais continuelles, ont interrompu le travail de la moisson.

—Le second essai des faucheuses Woods et Buckeye a eu lieu lundi dernier, dans le champ de riz de MM. Damaré et Bergeron.

Ces moissonneuses, nous devons le dire, ont une récolte splendide. Leur riz est fort grand et très épais

Aussi les faucheuses—ces chefs-d'œuvre du mécanisme—devaient-elles être mises à l'œuvre et fournir aux nombreux spectateurs des preuves indiscutables de leur mérite.

Ainsi que nous l'avons dit précédemment, ces deux faucheuses sont appelées à rendre d'immenses services, et à diminuer considérablement les frais de la moisson.

Chacune d'elles offre des avantages particuliers et ce sont ces avantages dont venaient juger les planteurs riziers.

S'il est vrai de dire que la Woods, par son excellent travail, s'était mérité l'approbation générale, le lundi précédent, dans les champs de la Ferme Modèle, et qu'elle avait ainsi réjoui ses agents, nous devons ajouter que la Buckeye devait avoir son tour cette fois. Coupant plus haut que la Woods, elle se débarrassait d'un énorme volume de paille inutile, faisant facilement et régulièrement ses paquets tandis que la Woods rencontrait des difficultés à faire ce travail.

—L'honorable juge Poché, qui est parmi nous depuis quelques jours, partira, demain, en compagnie de sa dame et de son fils Henri, pour se rendre aux sources de la Virgine.

—Nous avons reçu, cette semaine, une canne à sucre ayant cinq pieds et deux pouces de hauteur et 14 nœuds rouges. Elle provient de l'habitation de M. Auguste Servel, dans le 1er district.

—Décédée, le mercredi, 3 août à 10 heures et 29 minutes du matin, Mlle Elvina Damaré, à l'âge de 44 ans et 4 mois.

Un grand nombre d'amis de la famille assistaient aux funérailles, qui ont eu lieu, jeudi matin, à 10 heures et demie, à l'Eglise St Michel.

Le défunte laisse quatre frères, qui ont veillé assidûment à son chevet pendant les longs jours d'une cruelle maladie et qui aujourd'hui pleurent sa perte.

Nous nous joignons à leur nombreux amis pour leur offrir nos plus sincères compliments de condoléance.

Le *Revieu*, Markeville, paroisse Avoyelles, du 6 août :

La Rivière Rouge est très basse. Le bateau régulier qui devait arriver à notre quai, lundi, ne nous est arrivé que jeudi.

—Jeudi dernier, Sam Kelly, homme de couleur, du bayou des Glaises, a ramené en ville le vieux Thomas Rabalais, de couleur, âgé de 104 ou 105 ans, et l'a confié aux soins des autorités. Le vieillard était abandonné. Le juri de police de Markeville va prendre soin de lui. Kelly ne peut s'en charger, attendu qu'il est estropié et très pauvre.

—Décédé, Alfred M. Morrow, fils de M. J. A. Morrow et de Mme Claude Tassin, il était âgé de 16 ans.

—Décédé, à Cottonport, Lee Lemoine, fils de M. Oscar Lemoine et de Mamie Voorhies, à l'âge de 19 ans.

Ces deux morts prématurées, ont jeté le deuil dans beaucoup de familles.

Chaussures cousues pour hommes, à $2,00 la paire à l'**Etoile Rouge**.

Un remède agréable à prendre—Il n'est plus douteux, bien que pendant fort longtemps le contraire ait été cru, que les remèdes à violents effets ne se doivent prendre que dans des cas désespérés. En d'autres mots ces remèdes nuisent plus qu'ils ne font de bien. Du nombre de ceux là sont les "cathartics" et "chalagogues" qui débarrassent complètement et promptement les intestins. Parce qu'il n'en est pas ainsi avec le "Hostetter Stomach Bitters," il est préférable à ces purgatifs violents. Il agit assez pour combattre la constipation chronique. Il soulage en facilitant le fonctionnement naturel des intestins. Il contribue à la sécrétion de la bile en quantités normales, par son effet sur le foie. C'est un excellent digestif qui en même temps tient les intestins souples au bon état.

La Vigueur des Cheveux d'Ayer donne à la chevelure vitalité, lustre et fraîcheur, et la rend souple et brillante.

MESURES EXCEPTIONNELLES.—On lit, dans la correspondance de Berlin, à la *Gazette de Moscou* :

"Le bruit court que des mesures exceptionnelles sont prises par le gouvernement allemand en vue de soutenir le premier choc de l'invasion française; en général, on est d'avis, en Allemagne, qu'elle se produire sans déclaration de guerre."

La santé du Pape.

On écrit, de Rome, au *Figaro* :

Un journal de Rome—qui voudrait se faire croire très bien informé des choses du Vatican—a répandu la nouvelle que Léon XIII était très malade et qu'on était inquiet sur l'état de sa santé, au point de redouter que le Saint-Père ne vécût plus assez longtemps pour voir les fêtes qu'on prépare en ce moment, à l'occasion de son jubilé.

Rien de plus faux! J'ai vu Léon XIII ces jours-ci, il n'y a pas encore de cela une semaine, et je peux, *de visu*, affirmer que jamais Sa Sainteté ne se porta mieux qu'à présent. Je le répète, toutes les nouvelles contraires mises en circulation par la presse locale sont d'une absolue fausseté.

Chose digne de remarque : quand Léon XIII fut appelé à recueillir la succession de Pie IX, sa santé était compromise, chancelante. "Le nouveau Pape n'en a que pour quelques mois!" disait-on couramment. Lui-même était de cet avis, disant à ses intimes qu'il ne resterait pas longtemps sur la chaire de saint Pierre.

Le fait est que, à l'époque de son élection, le successeur de Pie IX paraissait très souffrant; les préparatifs du Conclave,—dirigés par lui en sa qualité de cardinal camerlingue,—l'avaient beaucoup fatigué. Il avait alors une tendance à des embarras gastriques, qu'un régime sévère a fait entièrement disparaître. D'une façon générale, doué d'une constitution saine quoique peu robuste, le Pape a vu sa santé se raffermir tellement qu'il se porte aussi bien que possible, en dépit du mauvais air qu'on respire au Vatican, surtout en été.

—Il faut vraiment que Dieu s'en soit mêlé! me disait, l'autre jour, un prélat de l'intimité; mais tenez pour certain que Leon XIII peut encore très bien vivre plus de dix ans!

D'ailleurs, comme je vous l'ai écrit autrefois, la longévité est héréditaire dans la famille Pecci. Le père du Pape actuel est mort plus que nonagénaire; son frère Charles a vécu jusqu'à 89 ans, et son frère Jean-Baptiste jusqu'à 85 ans. Quant à son autre frère, le cardinal, maintenant plus qu'octogénaire, je vous assure qu'il n'a nulle envie de mourir.

Malgré une attaque d'apoplexie qu'il a eue en février dernier, le frère du Pape étonne ses concitoyens de Carpineto par la vigueur avec laquelle il exécute ses longues promenades à travers les montagnes. Quand il s'arrête, parfois, appuyé sur son bâton d'excursionniste, c'est pour demander des nouvelles de leurs terres ou de leurs bestiaux aux paysans ou aux bergers qu'il rencontre, et qui tous le connaissent, l'entourent de sympathie et de vénération.

Ce sont ces cultivateurs et ces conducteurs de troupeaux qui aident les neveux du cardinal à retrouver la piste de leur oncle, quand ils s'aperçoivent que l'intrépide vieillard s'est mis tout seul en route, à travers bois, dans prévenir personne!

Mais, pour en revenir au Pape, ce qu'il y a d'étonnant, c'est que sa faible constitution résiste à un travail d'une telle opiniâtreté! Il faut bien compter, chaque jour, de quatre à cinq heures et tout autant pour dicter des lettres, préparer de la besogne, rédiger des encycliques, etc.

Léon XIII dicte, quelquefois, pendant trois heures consécutives, sans désemparer! Il relit ensuite ce qu'il vient de dicter, et il est rare qu'une correction soit nécessaire—si grande est la netteté de son esprit.

Pour **$1.50**° on achète une bonne paire de bottines pour hommes à l'Etoile Rouge.

Belgique.

Le gouvernement et le Parlement poursuivent, en Belgique, la réalisation du programme de réformes sociales qui a été développé dans le discours du trône et dont les bases avaient déjà été posées par le chef de l'ancien cabinet libéral La Chambre des représentants a adopté, le 26 juillet, à l'unanimité des voix, l'ensemble d'un projet de loi instituant des conseils de l'industrie et du travail.

La discussion a mis en lumière l'intérêt commun porté par les deux partis qui divisent la Chambre à l'amélioration des conditions de la classe ouvrière. M. Frère-Orban, auteur d'une proposition déposée dans la session précédente, s'était mis d'accord avec la section centrale de la commission du travail, dont le texte était seul soumis à l'assemblée, le gouvernement n'intervenant que pour proposer des amendements, sans faire de leur acceptation ou de leur rejet une question de cabinet.

M. Bernaert, tout en félicitant M. Frère-Orban de son initiative, a expliqué qu'il existait entre eux une divergence de vues sur l'organisation de l'institution proposée. La commission du travail voulait créer une sorte de conseil de famille pour chaque industrie et dans chaque localité. Le gouvernement, estimant que cette division changerait le caractère de l'institution et en diminuerait le prestige, donnerait la préférence à un conseil représentant une industrie ou plusieurs industries similaires dans une localité, avec faculté d'étendre sa compétence à un certain nombre de localités. Le gouvernement se basait sur l'identité d'industrie, tandis que M. Frère-Orban parlait de l'identité de localité.

L'orateur libéral a constaté que le principe de l'institution était généralement admis et que la discussion ne portait que sur des détails. Il a expliqué que l'ouvrier, soumis au droit commun, n'en avait guère fait usage que pour lutter contre le capital, par des moyens, d'ailleurs, souvent fort légitimes. Il croit que cette préoccupation exclusive lui a fait souvent méconnaître la réalité des choses, et que le meilleur moyen d'éviter les luttes sont d'appeler les patrons et les ouvriers à délibérer, en commun, sur leurs intérêts et à faire la lumière par un débat contradictoire. Il ne faut pas confondre les conseils de prud'hommes, corps judiciaires prononçant sur des intérêts privés, avec les conseils de conciliation proposés, juridiction gracieuse qui organise une délibération sur des intérêts collectifs.

Le projet de loi issu de la discussion, autorise le gouvernement à établir, dans toute localité où l'utilité en est constatée, un conseil de l'industrie et du travail, divisé en autant de sections qu'il y a dans la localité d'industries diverses, et chargé de délibérer sur les intérêts communs des patrons et des ouvriers, de prévenir et au besoin d'aplanir les différends entre eux. Le conseil peut être réuni en assemblée plénière, pour donner son avis sur des questions ou des projets d'intérêt général relatifs à l'industrie ou au travail, et, dans ce cas, ses membres reçoivent une indemnité.

L'état-major général de la guerre de France est informé que les travaux de fortifications de la Meuse vont être poursuivis avec une grande activité sur les ordres du gouvernement belge.

Les pierres de fondations sont commandées dans les Ardennes. Les officiers du génie, chargés de la surveillance, ne reçoivent aucun congé; de plus, les travaux ne seront point suspendus à l'approche de l'hiver.

Les ordres du ministre de la guerre belge pour se hâter sont des plus formels.

LA DYNAMITE EN BALLON.—La section des aéronautes militaires allemands fait des essais ayant pour but de lancer de grandes masses de dynamite contre les fortifications ennemies.

Dès que leur ballon planera au dessus des fortifications qui doivent être attaquées, on laissera tomber sur elles, au moyen d'un appareil électrique, plusieurs quintaux de dynamite. Afin qu'on puisse s'assurer si l'on se trouve bien au dessus des fortifications, un tuyau d'observation sera adapté au bas du ballon.

La quantité de dynamite lancée devra être de force à briser des voûtes de plusieurs mètres.

MESURES DE PRÉCAUTION. — Le gouvernement français fait savoir aux commissaires de police spéciaux de Petite-Croix (Belfort), Avricourt, Pagny, Badilly et Audun-le-Roman, que les employés des chemins de fer et des postes allemands doivent être munis désormais d'une autorisation pour stationner librement en uniforme, et que les douaniers allemands ne doivent absolument pas entrer sur le territoire avec leurs insignes.

Italie.

La lettre de Léon XIII au cardinal secrétaire d'Etat est commentée avec animation par la presse libérale, qui y voit non seulement une négation des intentions conciliatrices précédemment affichées au Vatican, mais encore une sorte de déclaration de guerre à l'ordre de choses établi.

La *Riforma*, notamment, qui est, en matière de politique religieuse, de l'école irréconciliable du sénateur Cadorna et de M. Mancini, expose que la lettre du Pape tombe sous le coup de la loi et contrevient :

1. A l'article 471 du Code pénal, qui interdit toute attaque publique aux institutions constitutionnelles ;

2. A l'article 22 de la loi sur la presse, qui interdit toute manifestation ou menace tendant à la destruction de l'ordre monarchique constitutionnel ;

3. A l'article 24 de la même loi, qui punit les offenses contre le respect dû aux lois.

Il est vrai, ajoute la *Riforma*, qu'en vertu de l'article 1er de la loi des garanties le Pape est inviolable et qu'on ne peut lui intenter d'action judiciaire ; mais l'organe du Vatican n'est pas inviolable; l'*Osservatore romano* aurait pu être saisi et pourrait être cité en justice pour avoir donné la publicité à la lettre papale.

Le journal ministériel conclut en disant que si le gouvernement a laissé publier sans entraves la lettre de Léon XIII, ce n'est pas un hommage indirect rendu à ses prétentions de souveraineté, c'est une exacte appréciation du peu d'écho que la parole papale rencontrera dans l'opinion italienne. Il convient donc de féliciter le ministère pour son abstention qui est très politique."

L'*Osservatore Romano* dit que la circulaire du cardinal Rampolla n'était pas destinée à la publicité. Elle n'est que le développement d'une partie de la lettre adressée, le 15 juin, par le Pape au cardinal Rampolla, à l'occasion de son élévation au secrétariat d'Etat.

La lettre du Souverain-Pontife donnait au cardinal la ligne de conduite à suivre vis-à-vis des nations. La partie principale était destinée à l'Italie.

Le roi a sanctionné la loi dite de la promenade archéologique, votée dans les derniers jours de la session. Ce grandiose projet relie et encadre toutes les ruines de la Rome antique dans une suite d'allées d'arbres qui, aux endroits principaux, s'étendront en squares et jardins.

Le *Popolo romano*, dans une note officieuse, confirme que les négociations des traités de commerce avec la France et l'Autriche auront lieu cette fois à Rome.

MM. Ellena et Luzzati partiront prochainement pour Paris et Vienne dans le seul but d'un échange d'informations, mais sans mission d'entamer les négociations.

Le même journal dément que le gouvernement italien songe à envoyer à ses ambassadeurs à l'étranger une circulaire répondant à celle du cardinal Rampolla.

Espagne.

L'émotion produite par l'élévation de la prime d'exportation accordée aux alcools allemands ne s'est pas limitée à la France : l'Espagne, aussi, l'industrie est atteinte par cette mesure, en a aussi ressenti le contre-coup. De divers points de la péninsule, des réclamations se sont élevées ; les intérêts menacés ont demandé la protection du gouvernement, et plusieurs mesures administratives comme aussi des déclarations officielles ont prouvé que le ministère espagnol s'occupait sérieusement de la question.

Celle-ci vient d'être traitée, à fond, dans une brochure publiée par M. Puig, sénateur, qui fait l'historique du traité de commerce conclu en 1883 entre les cabinets de Madrid et de Berlin. D'après l'auteur, la nation espagnole a, dans cette affaire, été dupe de ses sentiments chevaleresques. L'affaire des Carolines, inopinément soulevée par l'Allemagne, n'avait d'autre but que de enlever la prorogation du traité de commerce. Cette intimidation ayant produit son effet, l'Allemagne joua le généreux en renonçant à une possession dont elle n'avait d'ailleurs que faire, alors que les intérêts espagnols étaient gravement lésés par suite des erreurs commises par le représentant du cabinet de Madrid à Berlin.

La question est étudiée dans la brochure au triple point de vue de l'hygiène, de la morale et du commerce. L'auteur se montre préoccupé de l'invasion des alcools allemands, dont la plupart sont des produits nuisibles et dont la concurrence, favorisée par les avantages que l'Allemagne accorde à ses exportateurs, causerait la ruine des distilleries espagnoles. Il exhorte le gouvernement à prendre des mesures énergiques et soutient que, sans violer le traité, il est en droit d'augmenter les taxes d'importation. On sait que la même thèse a été récemment affirmée par M. Campo, ancien directeur général des douanes, dans une lettre publiée par le *Epoca*, et que le conseil, après mûre réflexion, a invité le ministre des affaires étrangères rechercher, d'accord avec son collègue des finances, une formule qui permette de protéger la production sans contrevenir aux engagements internationaux.

Les journaux de Paris, du 26 juillet, nous informent que les organes de Madrid critiquent vivement le traité de commerce hispano allemand et démontrent les préjudices qu'il cause non seulement aux alcools espagnols, mais encore aux autres produits auxquels les Allemands font une concurrence désastreuse.

C'est ainsi que cet été 120,000 jaquettes d'alpaca représentant 200,000 mètres de tissus de provenance allemande, ont été vendues en Espagne.

On calcule qu'il y a eu par ce seul fait, pour l'industrie du pays, une perte de 1,300,000 pesetas.

La plupart des journaux espagnols se montrent favorables au projet de monopole de l'alcool.

On mande, de Madrid, à l'agence Havas que le ministère des affaires étrangères espagnol a adressé au gouvernement français une note dans laquelle il demande que les stipulations du traité de commerce franco-espagnol soient observées, et déclare considérer comme contraire à ces stipulations l'augmentation de droits sur les alcools et les vins étrangers, qui vient d'être votée en France.

D'après des informations reçues à Madrid, don Carlos a quitté le Chili, se rendant à Montevideo.

LA REVUE DE PORTSMOUTH, ANGLETERRE.—Les journaux anglais se montrent très satisfaits des appréciations de la presse allemande sur la grande revue navale de Portsmouth. Que le spectacle de plus de cent navires armés en guerre et réunis dans une rade fasse une grande impression, personne—dit le *Temps*—n'y contredira, mais on ne peut se laisser aller à des sentiments laudatifs sans émettre de grandes réserves. Ainsi, la plupart des cuirassés anglais étaient armés de canons se chargeant par la bouche, c'est-à-dire d'une artillerie qui n'a ni la puissance, ni l'efficacité des canons se chargeant par la culasse, seule pièces en service à cette heure dans toutes les marines. L'*Admiralty and Horseguards Gazette* donne sur ce point des chiffres intéressants : les 25 cuirassés qui étaient à Spithead portaient une artillerie du poids total de 3,841 tonnes, composée de 156 canons-bouche de 53 canons-culasse.

Il est permis d'en conclure que la marine anglaise a encore beaucoup à faire pour être en possession d'une artillerie comparable à celles dont disposent la France, l'Allemagne et la Russie. Enfin, sur 25 cuirassés qu'elle a exhibés, 20 sont d'ancienne construction, la vitesse moyenne du groupe est 13 nœuds, vitesse considérée aujourd'hui comme insuffisante pour le moindre navire de combat. Ces particularités échappent aux masses, mais, en commentant la manifestation navale de Portsmouth on a en vue un but politique ; on a voulu frapper l'imagination des princes indiens, venus du fond de l'Asie pour assister au jubilé de la "reine d'Angleterre. Sous ce rapport au moins on a réussi, car les hourras des marins anglais retentiront jusqu'aux confins de l'empire britannique.

UN NOUVEAU BALLON.—On télégraphie, de Toulouse, 25 juillet :

"On a expérimenté, hier, à Toulouse, un appareil aérostatique, qui, d'après les inventeurs, peut être maintenu sur un plan horizontal à n'importe quelle hauteur. On pourrait monter ou descendre à volonté et se diriger dans tous les sens.

LES CANAUX DU RHÔNE.—Les journaux de Lyon rendent compte d'une entrevue de M. le ministre de l'agriculture de France avec les députés du Rhône au sujet des canaux du Rhône.

MM. Burdeau et Marmonier ont insisté sur les inconvénients que l'exécution de ces canaux présenterait au point de vue de la navigation aussi bien qu'au point de vue agricole et financier.

M. Barbe leur a déclaré qu'il allait prescrire une enquête qui sera précédée d'une étude faite en commun par le ministre et les députés du Rhône.

Un questionnaire sera dressé et envoyé aux chambres de commerce, aux conseils généraux, aux conseils municipaux et aux compagnies de navigation de la région intéressée.

Des mesures seront prises pour que le résultat de l'enquête soit obtenu à bref délai, l'intention du ministère étant de régler, au cours des vacances, la question des canaux du Rhône.

LES AMÉRICAINS RÉSIDANT A PARIS.—Le *Journal des Débats* du 29 juillet nous apprend que les Américains résidant à Paris viennent de faire une manifestation sur la tombe du général Lafayette au cimetière du Sacré-Cœur.

On a déposé des couronnes et prononcé des discours pour rappeler le généreux concours que la France a donné jadis pour assurer l'indépendance de la nation américaine.

L'un des orateurs, M. Appleton, a déclaré que les Américains avaient l'intention de faire don à la ville de Paris d'une statue de Washington ou d'un groupe symbolique représentant Washington et Lafayette. La remise de ce présent aura lieu le 30 avril 1889, centième anniversaire du jour où Washington prêta serment comme premier Président des Etats-Unis.

UNE PRÉDICTION.—La *Gazette de la Croix* déclare que la chute du Cabinet Rouvier est très prochaine. Il sera remplacé par un ministère Clémenceau ou Rouvier, a la tête duquel sera le général Boulanger. Trois éventualités sont en présence : 1. la révolution; 2. la guerre avec l'Allemagne sur l'initiative de la France ; 3. la guerre avec la France sur l'initiative de l'Allemagne.

"En effet, dit la *Gazette*, l'Allemagne ne pourra attendre le bon plaisir de la France. La persécution et les calomnies dirigées en France contre tout ce qui est allemand vont forcer l'Allemagne de précipiter le dénouement du drame que les Français jouent sous nos yeux, et ce sera pour eux une catastrophe. Nous tenons à prévenir leurs projets."

UNE INVENTION.—Un inventeur belge a imaginé un procédé de préparation des toiles qui les rend non-seulement imperméables, mais encore, pour ainsi dire, imputrescibles, sans leur faire perdre leur souplesse et sans augmenter sensiblement leur poids. Ayant remarqué le parfait état de conservation dans lequel se trouvent les bandes qui enveloppent la tête des momies égyptiennes que l'on découvre actuellement, lesquelles bandes sont imprégnées d'une sorte de résine, l'inventeur a eu recours aux substances extraites de l'écorce du bouleau, que l'on emploie à parfumer le cuir dit de Russie.

Quand on distille la belle écorce blanche du bouleau, il se produit une huile claire, dont presque le quart consiste en un phénol spécial, ou acide carbolique, qui donne au cuir de Russie son odeur bien connue. Le résidu de cette distillation est un goudron vert, ni acide, ni alcalin, qui fo me avec l'alcool une solution d'une très grande fluidité ; ce produit, une fois sec, n'est plus redissous par l'alcool. C'est cette substance, susceptible de s'unir aux plus brillantes couleurs, que l'inventeur emploie pour préparer les tissus.

"Engle tip" nouvelle marque de chaussure pour enfants, en vente à l'Etoile Rouge.

Décédé hier 11 août 1887, à 7 1/2 p. m. à l'âge de 74 ans, NICOLAS AUBERT, jardinier fleuriste, né à Champlitte, Haute Saône, France, résidant en Louisiane depuis 45 ans. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures p. m. La convoi funèbre partira de sa dernière résidence où le corps est exposé, avenue Jourdan près Dauphine, 2me district.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et au détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile 8 nov86—1anPP

Nouvelle récolte de graines de navets et autres.

J ai maintenant en magasin la nouvelle récolte de graines de navets comprenant toutes celles qu on cultive généralement ici. Aussi des graines de choux et autres légumes à planter maintenant et plus tard. J appelle l attention sur mon stock supérieur de graines de choux qui ne peut être surpassé en qualité, récoltées spécialement pour moi et dont tout usage presque tous les jardiniers qui plantent dès lors pour ce marché. Les graines sont mises en paquets pour les marchands, aussi des graines en gros à p ix réduits. Toute demande ou information recevra une prompte réponse.

Mon manuel du jardinage pour les Etats du Sud envoyé gratis par la poste sur demande.

Mon stock de graines est le plus grand et le mieux choisi dans le Sud. Les ordres sont respectueusement sollicités.

RICHARD FROTSCHER.
15 et 17 rue Dumaine, Nlle Orléans.
2 août—1m—3f p.m.

BASILE BARES,
FACTEUR DE PIANOS.
84 Rue Rovale, N. O.
SEUL AGENT POUR LES
Pianos GAVEAU, de Paris,
Supérieur à tout ce qui a est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à sadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont vérifiérlement un volonté et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécia
26 mars—

A louer
LA maison No 127 rue du Quartier, près Bourbon, avec balcon et gaz. S adresser au No 94 rue de l'Esplanade. 15 juin—PP

J INVITE toutes les personnes désirant prendre des Eaux Minérales Naturelles et autres à venir visiter mon établissement, ils y trouveront tous les agréments et le confort désirable à des prix minimes.
F. GAUPP,
109.....Rue Conti.....109
8juin—1f

TE-KALOR.
AVIS AUX FAMILLES.
VINS supérieurs de Californie, que l'on trouvera toujours chez M. Forget, 149 rue Royale ; surtout le célèbre vin de M. Crabb. Dîners à son restaurant, 40 rue Dauphine, 50 sous avec une demi-bouteille vin ordinaire; pour 5 sous de plus on a une demi-bouteille du fameux Te-Kalor. 17fév—1anPP.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M
Des renseignements